

Madame Abalain Gwenolée
Directrice
Hôpital Louis-Mourier
178, rue des Renouillers
92700 Colombes

Gennevilliers, le 14 avril 2010

ROLAND MUZEAU

DEPUTE
DES HAUTS-DE-
SEINE

Madame la directrice,

Je me suis rendu dans le service IVG de votre hôpital à la demande du syndicat CGT.

Cette rencontre faisait suite à une inquiétude du personnel du service et du syndicat quant au refus annoncé par la direction de l'hôpital de remplacer le départ d'un praticien contractuel du CIVG.

Depuis, le personnel m'a informé que vous aviez pris la décision de maintenir provisoirement au sein du centre, le temps qu'occupait ce médecin.

Je m'en félicite notamment parce que la diminution du temps médical d'une telle structure représenterait une véritable menace pour le droit des femmes à l'avortement.

Supprimer ce poste, aurait été, par ailleurs, en totale contradiction avec l'annonce faite par Roselyne Bachelot le mois dernier de la revalorisation du forfait IVG.

Je souhaite que de provisoire cette décision devienne pérenne. Aux côtés des personnels, je resterai vigilant à ce que soit préservé au sein de l'hôpital Louis-Mourier l'intégralité de ce pan de la santé publique.

Je vous prie de croire, Madame la directrice en l'expression de ma considération respectueuse.



Roland MUZEAU